PRÉFET
DES VOSGES
Liberté
Égalité
Fraternité

MINISTÈRE
DE LA JUSTICE
Liberté
Égalité
Fraternité



PERMANENCES DES DÉLÉGUÉS DU PROCUREUR

Des permanences sont tenues par les Délégués du procureur dans les France Services des Vosges, afin de répondre aux problématiques rencontrées par les Maires et élus locaux.

L'objectif est de permettre aux élus locaux d'avoir un contact de terrain avec les services du Procureur.

Permanences de Novembre – Décembre 2026 dans les Maisons France Services :

NEUFCHATEAU : Jeudi 5 Novembre 2026 – 13h30 / 16h30.
CHATENOIS : Lundi 16 Novembre 2026 – 13h30 / 16h00.
MIRECOURT : Lundi 16 Novembre 2026 – 09h00 / 12h00.

Coordonnées du délégué du Procureur

Monsieur Pascal ANDRE – pascal.andre@justice.fr

France Services
Proche de vous au quotidien